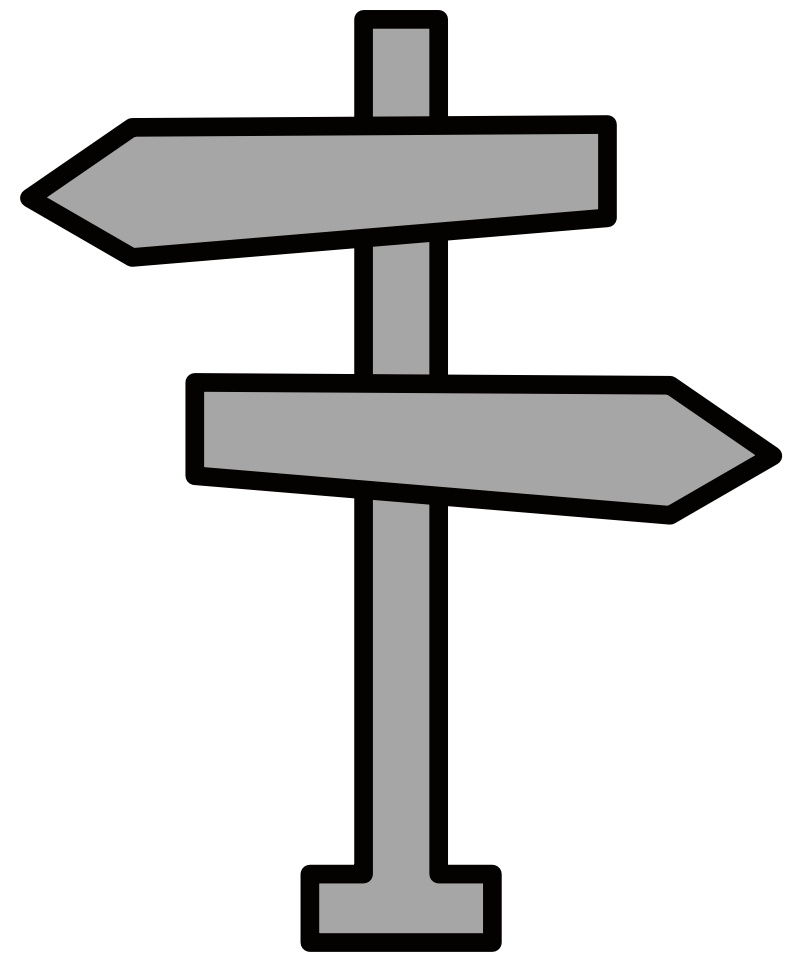




BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

CONDITIONS D'ACCÈS :

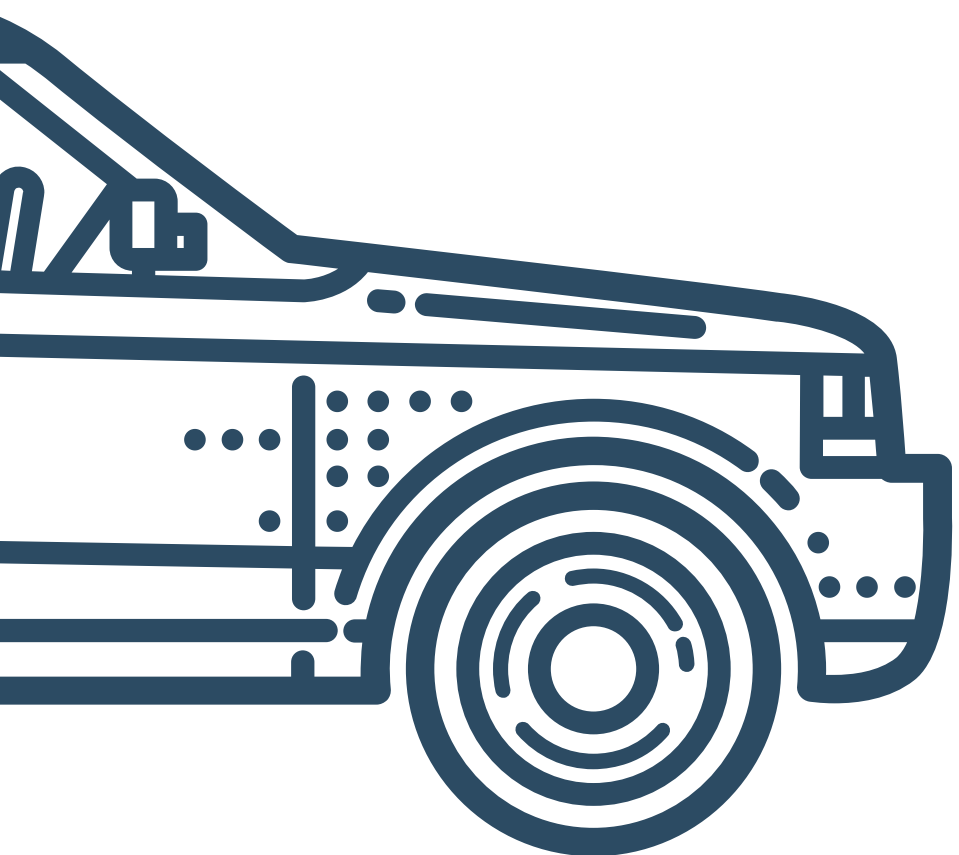
- ÊTRE ÂGÉ(E) DE 17 À 25 ANS
- QUOTIENT FAMILIAL INFÉRIEUR OU ÉGAL À 650€
- AVOIR UN PROJET DE FORMATION OU D'INSERTION PROFESSIONNELLE



**MA VILLE M'AIDE,
JE L'AIDE AUSSI !**

**500 € contre 35h de
bénévolat
(au sein des services municipaux)**

RETROUVEZ TOUTES LES
INFORMATIONS, LE RÈGLEMENT ET LE
DOSSIER À REMPLIR EN MAIRIE
OU SUR LE SITE
WWW.MAIRIE-PONTDEBEAUVOISIN38.FR



MAIRIE PONT DE BEAUVOISIN 38